

Conscients de la nécessité de rénover et d'adapter les moyens d'information des habitants, nous avons décidé de vous faire parvenir cette circulaire qui, nous l'espérons, vous permettra d'être mieux informé des projets en cours et des décisions prises par les Responsables Communaux.

-----  
AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Juin 1972

Ont participé à cette réunion, MM Pierre HEBERT, Marc DUPAS, André BOCQUILLON, Mme Maryse MAUGER, MM Raphaël JOUAN, Jean-Paul DEHAUMONT, Fernand COLASSON, Maurice DEHORS, André HEMETTE, Jacques LUTZ.  
M. Pierre PICARD était excusé.

Horloge de la Mairie Le Conseil accepte de couvrir un supplément de dépense pour la pose d'un dispositif chronobloc qui assurera à l'horloge une précision avec une tolérance de quelques secondes par an.

Indemnité de Gestion Mr MAURY, Percepteur de Gauciel, qui assure la gestion financière de la commune, percevra une indemnité annuelle de 60 F.

Travaux de Peintures Le Conseil approuve le devis des travaux de peintures qui seront exécutés prochainement et qui permettront aux enfants de retrouver des classes rinnovées et une école plus accueillante à la rentrée.

Personnel communal Le Conseil arrête la liste des emplois communaux et fixe la durée hebdomadaire de service pour le Garde-Champêtre, le Secrétaire de Mairie et la Femme de Service des Ecoles.

Lotissement communal Un projet de lotissement communal comprenant une vingtaine de pavillons est en cours. Il sera situé au lieudit " Le Camp ". L'étude préliminaire en est confiée à la S.I.C.A. de l'Habitat Rural. Toutes précisions seront fournies dès que la mise au point du dossier sera achevée.

Travaux d'Electrification En vue de la réalisation du lotissement, le Conseil accepte le devis de renforcement et d'extension du réseau électrique, moyennant un versement de 10 annuités de 4 850 F au Syndicat Départemental de l'Electricité.

Association avec ST-VIGOR Un projet d'association avec la commune de ST-VIGOR a été présenté par la Commission Préfectorale. Les Conseils Municipaux des 2 communes sont favorables à une étude approfondie de ce projet.

Allocation scolaire Le Conseil décide que les crédits de l'allocation scolaire seront affectés à l'acquisition d'un magnétophone pour compléter l'équipement audio-visuel et à la confection de rideaux pour une classe.



Vote de centimes de garantie Le Conseil accepte de voter 1 618 centimes pour garantir l'emprunt de 250 000 F contracté par le Syndicat de Voirie du Canton d'Evreux-sud pour modernisation de la voirie.

Les Conseillers Municipaux se tiennent à l'entière disposition des habitants qui voudraient avoir des renseignements plus détaillés sur les questions traitées.

---

#### INFORMATIONS - RENSEIGNEMENTS

##### CABINE TELEPHONIQUE

Le Conseil Municipal, en accord avec l'Administration des P.T.T., a décidé, à titre d'essai, l'implantation d'une cabine téléphonique publique dans la rue de la Poste. Celle-ci permettra aux habitants de téléphoner à toute heure du jour ou de la nuit, dimanches et jours fériés.

Il est évident que toutes dégradations causées à la cabine entraînera le retrait de celle-ci. C'est pourquoi nous demandons à chacun d'en faire respecter le bon usage.

##### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Durant les mois de Juillet et Août, la Mairie sera ouverte au Public le SAMEDI, de 18h à 19h 30.

Elle sera fermée le Samedi 15 Juillet.

##### PROPRETE DE LA COMMUNE

Pour le bon renom de notre commune et l'agrément de tous, nous demandons aux habitants de respecter les conseils suivants :

- Les poubelles doivent être sorties le Lundi avant 7 h et rentrées dès que possible, après le passage de la benne. Les poubelles sorties la veille seront obligatoirement munies d'un couvercle.
- Des corbeilles à papiers ont été installées en plusieurs endroits. Pensez à les utiliser.
- Un effort a été accompli pour l'écoulement des eaux pluviales et l'aménagement des trottoirs. Il serait souhaitable que le desherbage, qui est à la charge des riverains, soit effectué.

---

##### FETE DU 14 JUILLET

Le Jeudi 13 Juillet, une retraite aux Lampions est organisée avec la Participation des Enfants en Colonie au Domaine de la Ronce.

Le Vendredi 14 Juillet, à 11 heures, réunion à la Mairie. Dépôt d'une Gerbe au Monumentaux Morts. A l'issue de cette cérémonie, un Vin d'Honneur sera offert par la Municipalité.

---

Le Comité des Fêtes organise le Dimanche 16 Juillet, aux Etangs de Margerie, un CONCOURS DE PECHE, doté de nombreux Prix.

On pourra s'inscrire à la Mairie, le matin, de 7h à 7h 30.